

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

(Cadre pour un milieu de travail positif)

Le ministère des Pêches et des Océans est tenu de mener une évaluation environnementale, d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques de psychologie positive fondées sur des données probantes afin de promouvoir le bien-être des employés, l'engagement et les pratiques de leadership positif.

L'objet du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) vise à signaler l'intention du gouvernement d'attribuer un marché pour ces services à WMA Wellness Inc., mais, avant l'attribution de ce marché, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs potentiels la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de compétences pendant la période d'affichage du PAC. Si aucun fournisseur ne présente d'énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture précisée dans ce document, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

Énoncé des besoins

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) a besoin d'un point de vue externe pour évaluer le bien-être, la santé mentale et la résilience en milieu de travail à l'aide d'outils préétablis pour évaluer, surveiller et améliorer le bien-être de l'organisation par rapport à son état de référence actuel. Elle a aussi besoin d'une formation en leadership, et d'un accès à un répertoire d'outils et de ressources de mieux-être en milieu de travail prêts à être utilisés. En collaboration avec trois équipes, le fournisseur de services utilisera des mesures validées pour évaluer les pratiques positives en matière de santé mentale et de leadership dans le milieu de travail. L'entrepreneur produira des rapports pour souligner les points forts et les points à améliorer à l'échelle de l'équipe. Une expertise en psychologie positive, en apprentissage des adultes et en gestion d'entreprise est nécessaire pour évaluer la situation, élaborer une stratégie pour promouvoir le bien-être et l'engagement, encadrer les employés et leur fournir des outils pour optimiser l'environnement de travail. L'objectif final est d'améliorer considérablement la culture du milieu de travail, les pratiques de leadership positif et le bien-être des employés.

Le travail doit être effectué dans la région du Golfe du MPO. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, l'évaluation, l'encadrement, la formation et la consultation seront offerts à distance. Si les restrictions changent, l'entrepreneur doit pouvoir offrir ses services en personne dans les locaux du MPO au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Le fournisseur doit être en mesure de fournir de l'encadrement et des recommandations par téléconférence, vidéoconférence (p. ex. Zoom ou MS Teams), courriel et/ou réunions en personne sans frais supplémentaires.

L'entrepreneur appliquera les principes de la psychologie positive et utilisera des mesures organisationnelles et d'équipe pour évaluer chaque équipe. Il doit se spécialiser en psychologie, en administration des affaires, en recherche empirique et qualitative ou en éducation des adultes. Sa spécialisation en psychologie positive et en mieux-être en milieu de travail doit comprendre de l'expérience de travail dans le secteur public.

Résultats escomptés

- L'entrepreneur doit être en mesure de soumettre à un maximum de 75 participants un outil d'évaluation en ligne valide bilingue pour mesurer la présence de pratiques de santé mentale et de résilience en milieu de travail.
- L'entrepreneur doit élaborer et communiquer les résultats et produire un rapport personnalisé pour chacune des trois équipes (75 employés maximum au total) dans les deux semaines suivant la réception des réponses.
- L'entrepreneur doit fournir des services de consultation professionnels bilingues pour expliquer les résultats, élaborer des stratégies et fournir des outils adaptés à chaque équipe (en fonction de ses réalités et résultats respectifs).
- L'entrepreneur doit offrir des ateliers de formation des formateurs dans les deux langues officielles afin de fournir aux champions les connaissances, les compétences, les ressources et les plans stratégiques nécessaires pour aider leurs équipes respectives à appliquer, à modéliser et à promouvoir des pratiques de psychologie positive fondées sur des données probantes qui contribuent à un milieu de travail sain et efficace.
- L'entrepreneur doit fournir une formation en ligne asynchrone, l'accès à une plateforme Web bilingue avec une variété d'outils bilingues, y compris des activités de renforcement des capacités et d'esprit d'équipe, des séances d'apprentissage par vidéo, des livres numériques, des listes de vérification des pratiques, des plans stratégiques, et ce, dans les deux langues officielles. Ces ressources doivent être accessibles à tous les participants pendant toute la durée du contrat et doivent comprendre des cours de développement des compétences mentales et du matériel que les équipes peuvent utiliser pour assurer un environnement sain et psychologiquement sécuritaire dans les deux langues officielles.
- L'entrepreneur doit avoir un système compatible avec les systèmes d'exploitation de Microsoft, divers navigateurs, différentes vitesses et connexions Internet et différents matériels.
- Avant sa soumission, le questionnaire sera examiné par l'AIPRP pour s'assurer qu'il est conforme aux exigences en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.
- L'entrepreneur doit utiliser ses installations, son équipement, ses outils d'apprentissage, sa plateforme Web et ses logiciels pour effectuer le travail.
- L'entrepreneur doit fournir tous les services, la formation, l'encadrement, le soutien technique et administratif et la documentation aux employés dans les deux langues officielles du Canada.

L'entrepreneur doit fournir les produits livrables suivants dans les deux langues officielles :

- Préparation des messages aux employés avant l'évaluation pour expliquer le contexte et les objectifs. Présentation au comité de gestion régional pour expliquer l'initiative.

- Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur offrira des réunions virtuelles mensuelles et des consultations continues avec les champions pour appuyer la mise en œuvre des activités et des stratégies dans leurs plans d'action respectifs (maximum de 3,5 heures d'encadrement par équipe, par mois).
- D'ici le 30 juin 2022 : Répéter l'évaluation des trois équipes participantes et fournir des rapports personnalisés avec les résultats, démontrant les progrès et les améliorations.

Exigences essentielles minimales

<p>M1 Expérience</p>	<p>Le soumissionnaire doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience de la réalisation d'évaluations du milieu de travail à l'échelle de l'équipe à l'aide de mesures validées. Il doit avoir travaillé avec des organisations du secteur public pour évaluer le bien-être en milieu de travail, la santé mentale et les pratiques de résilience à l'échelle du groupe et de l'organisation. Cette expérience de travail doit comprendre l'élaboration de stratégies adaptées pour mesurer, et le soumissionnaire doit décrire comment il a acquis la capacité interne de promouvoir et d'intégrer des pratiques positives en milieu de travail fondées sur des données probantes à long terme.</p> <p>Le soumissionnaire doit préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nom du client • la période durant laquelle le service a été fourni • le compte rendu détaillé du service fourni • Validation des outils d'évaluation par des pairs • les noms, titres et coordonnées (numéro de téléphone, adresse de courriel, etc.) de personnes à contacter à des fins de vérification.
<p>M2 Expérience</p>	<p>L'entrepreneur doit démontrer une vaste expérience en décrivant le nombre d'organisations (au moins cinq) avec lesquelles il a travaillé et réalisé des progrès mesurables dans les domaines de la santé mentale et de la résilience. Les progrès doivent avoir été mesurés et démontrés au moyen de mesures validées.</p>
<p>M3 Plateforme asynchrone en ligne</p>	<p>L'entrepreneur doit donner accès à une plateforme de formation en ligne bilingue asynchrone. Cette plateforme Web doit contenir une variété d'outils bilingues, y compris des activités de renforcement des capacités et d'esprit d'équipe, des séances d'apprentissage par vidéo, des livres numériques, des listes de vérification des pratiques, des plans stratégiques, et ce, dans les deux langues officielles.</p>
<p>M4 Exigences universitaires</p>	<p>L'entrepreneur doit avoir un doctorat avec spécialisation en psychologie, en administration des affaires, en recherche empirique et qualitative ou en gestion des affaires de l'éducation.</p>
<p>M5 Exigences linguistiques</p>	<p>Le soumissionnaire doit disposer des services d'experts-conseils de niveau avancé possédant une expertise en psychologie positive, en apprentissage des adultes, en administration des affaires, et en recherche empirique et qualitative. Le soumissionnaire doit être en mesure d'offrir du matériel de formation, et des services d'évaluation, d'encadrement et de formation dans les deux langues officielles.</p>

Accords commerciaux et autres obligations

Le présent besoin est soumis aux dispositions de : l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Règlement sur les marchés de l'État (RME) et justification du recours à l'appel d'offres restreint

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet achat, paragraphe 6(d) – « une seule personne est en mesure d'exécuter le marché ».

Exigences de sécurité

Il n'y a aucune exigence de sécurité applicable au contrat

Droits de propriété intellectuelle

Le contractant conservera les droits de propriété intellectuelle. Le Ministère aura une utilisation juste et raisonnable des rapports produits à partir d'un contact.

Période du contrat proposé

La période du contrat proposé s'étend de la date d'attribution du contrat jusqu'au 30 juin 2022.

Il est possible de prolonger la période d'un an à la discrétion du Ministère.

Estimation des coûts

La limite estimée du contrat proposé est de 39 100,00 \$ par année, taxes comprises.

Droit des fournisseurs de soumettre un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens et les services décrits aux présentes peuvent présenter un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans le présent avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans le présent avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences indiquées.

Date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités

L'énoncé de capacités doit être reçu au plus tard le 24 juin 2021. Les énoncés reçus après cette date et cette heure seront refusés.

Demandes de renseignements et présentation d'énoncés de compétences

Les demandes de renseignements et les propositions doivent être soumises par écrit à l'adresse suivante :

Marin McLeod – Spécialiste des marchés
Services des marchés
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Téléphone : 506 461-3743

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca

Veillez noter que le ministère des Pêches et des Océans n'acceptera pas de documents papier. Les soumissions par courriel doivent être d'une taille inférieure à 10 Mo; si les fichiers sont plus volumineux, veuillez les diviser en plus d'un courriel. Le Ministère n'est pas responsable des soumissions erronées ou retardées. Toutes les soumissions doivent être reçues au plus tard à la date et à l'heure de clôture indiquées ci-dessus.

Toutes les soumissions doivent porter le numéro de dossier suivant : 30000150